

pour nous y adapter, mais devons aussi penser à l'avenir plus éloigné.

On peut se représenter l'ALENA soit comme une simple entente commerciale régionale, soit comme l'embryon d'un organisme multilatéral dont les membres seraient prêts à promouvoir encore le libre-échange en allant plus loin que les règles déjà considérables préconisées par la nouvelle Organisation mondiale du commerce [OMC].

Dans cette optique, le Chili compterait parmi les pays que nous accueillerions en premier et avec plaisir; à notre avis, toutefois, l'horizon de l'ALENA ne se limite pas à l'Occident, au contraire. Le libellé même de l'Accord, au chapitre de l'accession, fait simplement mention de pays et de groupes de pays.

J'ajouterai que le Canada ne s'est pas engagé fermement envers le libre-échange avec le Mexique et les États-Unis dans le but de se joindre à un ensemble commercial exclusif et protectionniste. Là n'était pas notre intention. Le Canada a signé l'ALENA parce qu'il y voit l'origine d'un organisme plus étendu, fondé non seulement sur la proximité de ses membres, mais aussi sur la réalisation, plus rapidement que par le biais du GATT [Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce], d'une zone de libre-échange entre pays partageant des objectifs identiques.

Nous devons faire en sorte que les associations de libre-échange ne se limitent pas à l'axe Nord-Sud, mais s'orientent également dans la direction Est-Ouest. À cet égard, je souligne une nouvelle fois que les liens économiques avec les pays d'outre-Pacifique revêtent une grande importance pour le Canada.

En conséquence, nous devons examiner de concert avec nos amis coréens et d'autres pays asiatiques animés des mêmes sentiments comment ces relations trans-Pacifique, bénéfiques à la fois pour le Canada et la Corée, pourraient éventuellement prendre la forme d'une association de libre-échange.

Quelles sont les prochaines étapes dans l'établissement d'un partenariat privilégié entre le Canada et la Corée? Le nouveau groupe de travail examinera cette question et proposera des moyens d'en arriver au genre de coopération intensifiée que nous recherchons. Il étudiera le rôle des tribunes multilatérales comme la nouvelle OMC, l'Organisation de coopération et de développement économiques [OCDE] et l'APEC.

Le groupe examinera aussi comment le Canada et la Corée peuvent :

- faciliter l'accès réciproque à leurs marchés respectifs;